
Mémoire en science politique[BR]- Travail écrit : "Quel est l'impact du mécanisme International REDD+ sur la gouvernance forestière en République Démocratique du Congo ?"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Lauwers, Emmanuel

Promoteur(s) : Kabamba, Bob

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/9317>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

RETRANSCRIPTION ENTRETIEN ANONYME N°2

- E.L. : Euh alors ici bin comme tu sais je fais ma recherche sur la .. la gestion des ressources forestières ici au Congo et des politiques environnementales. Et ici bin voilà comme on s'est dit hier qu'on allait hier qu'on allait faire l'entretien j'ai rédigé un guide d'entretien, je l'ai fait assez rapidement mais j'ai l'impression qu'il couvre assez bien tout les thèmes que je voulais aborder avec toi. Euh bin dans un premier temps j'tinvite à te présenter donc euh quelle ta fonction dans l'institution et tes secteurs d'expertises. Et ici j'allais demander plus généralement le rôle de WRI ici au Congo mais alors si tu veux on peut mettre cette question là de côté.

- P. : Oui on peut, pas de problèmes, je pense qu'on peut parler du rôle hm. Ouais, donc je suis *****, je travaille pour WRI comme responsable de toutes les questions en lien avec la gestion des ressources naturelles et euh par rapport au profil de formation je suis ingénieur forestier et détenteur d'un master en foresterie sociale.

- E.L. : Ok, euh alors ici dans un premier temps dans les question je comptais euh aborder plutôt l'influence des dynamiques internationales dans un premier pour ensuite se concentrer vraiment sur le secteur Congolais en particulier. Euh donc la première question ça concerne vraiment l'influence des dynamiques extérieures sur le contexte nationale donc euh pour toi à quel degré donc les forces extérieurs internationales ont un impact sur la gestion nationale des ressources en RDC donc ici est ce que on peut dire que, depuis quelques années, y a une convergence qui s'opère entre une série de forces par exemple le marché internationale, la globalisation etc euh qui invite à une redéfinition de l'usage et de la valeur des ressources au Congo, donc en particulier forestières.

- P. : Euh je vais dire oui. Oui parce que effectivement le Congo n'est, n'évolue pas de manière isolée mais aussi le Congo est engagé et est partie prenante dans beaucoup d'initiatives à la fois régionale et internationales euh sur le plan régional il est il y a par exemple le fait que l'on soit membre de la COMIFAC. La RDC est un membre de la COMIFAC, et cela effectivement fait que euh les pays membre de la COMIFAC fonctionnent sur un plan de convergence qui est une sorte de politique ou d'orientation un peu de ce que la région voudrait que .. les politiques de gestion forestières puissent être. Et donc ça fait que d'une manière ou d'une autre, parce que après il faut s'aligner sur ce plan de convergence, mais aussi sur le plan international il y a toutes ces initiatives, tous ces engagements euh prenant en compte toutes ces question autour de restauration des paysages euh forestiers, le défis des bonnes .. toutes ces questions REDD, machins internationales tu vois avec la certification et consor. Un peu toutes ces initiatives et dynamiques qui poussent à revoir l .. la configuration institutionnelle, réglementaire, les questions de gouvernance pour être en ordre, respecter les engagements politiques.

- E.L. : Ok, nickel. Et est-ce que, donc maintenant tout particulièrement maintenant que il y a multiplication, par les institutions internationales et les bailleurs, des instruments de finances climatiques donc par exemple ici quand propose des paiements pour service environnementaux donc ici par exemple dans le cas du REDD, euh donc : quel impact ça a concrètement sur la paysage nationale et donc quelles opportunités ça lui offre donc allé de réinventer un peu sa place géostratégique quoi le fait qu'il y ait des fonds qui soient alloués à ça et donc ça permet au Congo de se .. de se situer à l'avant plan de ce genre de dynamiques vraiment globale.

- P. : Oui bha hm j'pense qu'il faut, qu'il faut à un moment donné replacer un moment le Congo dans son contexte socio-historique, politique, c'est vrai qu'il y a toutes ces dynamiques mais y a des facteurs internes liés effectivement au contexte socio-politique, historique du pays qui font que bon c'est vrai

on s'engage à beaucoup d'initiatives, on fait face à ... toutes ces initiatives internationales, régionales mais après y a des facteurs liés à l'histoire du pays, questions de gouvernance et consor qui sont aussi très déterminantes pour que toutes ces initiatives, tous ces fonds et consor produisent effectivement l'impact voulu. Parce que bon on est dans un contexte où dans tous les secteurs et notamment le secteur forestier y a des défis importants de gouvernance et des questions de corruption, des questions de confiance qu'il faut rebâtir entre les différents acteurs parce que on vient d'un mode de gestion forestière effectivement qui était essentiellement centralisé. De plus en plus on essaye de s'ouvrir pour répondre un peu à tous ces engagements et consor là, aller vers la gestion participative, aller vers l'implication des acteurs à la base, du coup c'est un changement de paradigme et .. c'est choc mais ça ne va pas changer les choses directement, ça prend du temps. ça prend du temps et c'est ce qui fait que même les résultats ou les impacts de .. ces initiatives et opportunités qu'elles offrent effectivement prendront aussi du temps. Le changement on sait pas le voit tout à l'heure, d'ailleurs on m'a donné euh, quand je regarde un peu ce contexte parfois je suis personnellement un peu sceptique quoi, c'est vrai que ces initiatives oui, REDD, paiements pour services environnementaux et consor sont des bonnes initiatives, des très bonnes opportunités pour euh au regard de l'importance des forêts du pays mais .. beaucoup d'observateurs pensent qu'après on passe beaucoup de temps dans discussions, réflexions, tout ce qui est politique, des documents et consor et .. le vrai impact à mon sens est attendu sur le terrain. Ce sont ces communautés qui vivent dans ces forêts qui doivent effectivement comprendre quel sens on donne à REDD, quel sens on donne à l'arbre que ces gens voient et consor. Donc j pense qu'on est encore loin de ça, c'est vrai qu'il y a eu beaucoup d'avancées, la RDC a franchit beaucoup d'étapes dans son montage institutionnel REDD et consor mais beaucoup de choses restent à faire quoi.

- E.L. : : Hm-hm OK, bin c'est vraiment, ce que tu viens de dire pose vraiment bien les bases de la suite de la discussion on va voir allé le montage institutionnel d'une part mais aussi le changement de paradigme que ça opère dans .. dans la pratique quoi. Euh alors ici parce .. donc tu sais bien que le mécanisme REDD euh il a été prévu en trois phases. Donc dans un premier temps petit rappel (...) (...) [non-pertinent]. Et donc à tes yeux, comment on peut que les trois phases se sont illustrées dans le contexte congolais, et alors dans quelle phase on serait pour toi à ce niveau-ci, et si on est dans la troisième phase est ce que les deux autres ont été complètement terminées avant de rentrer dans la dernière ?

- P. : Euh ouais, bon, vous savez hm .. ceci n'est pas particulier pour la RDC je pense que c'est pareil pour l'ensemble des pays de la sous-région pour l'Afrique centrale. C'est très caractéristique, la plus part des initiatives qui viennent, parfois quand le pays s'engage dans une politique, parfois on veut se conformer à une exigence, pour pouvoir bénéficier d'une opportunité de financement, être en ordre avec les exigences des bailleurs et consor et j pense que la plus part des réformes que l'on a connu ont été touchées ou ont été caractérisée par cette réalité là et même le processus REDD n'a pas échappé je pense. C'est vrai qu'on est dans la 3ème phase mais après dire qu'on a atteint totalement les deux premières phases et consor .. bon je pense que j'aurais un point de vue plutôt nuancé. Je dirai pas oui, bon, je dirai pas non et d'ailleurs j'aurais plus un penchant sur le non, je peux soutenir d'avantage le côté relatif effectivement à (inaudible) en rappelant que euh .. ouais donc en rappelant que tu vois un moment donné on doit répondre à des dates, à des délai et consor. ça fait que les acteurs parfois au niveau national - parce que moi je me dis c'est .. c'est aberrant de dire oui effectivement, euh pour le REDD on est dans la troisième phase et ce qui peuvent bien parler de ça souvent ce sont des acteurs du ministère et d'autres partie prenantes impliquées au niveau national mais si on essaye d'avancer un peu vers les acteurs provinciaux, y en a peut être qui ne savent pas forcément de quoi il s'agit, à part le fait qu'ils ont entendus parler de ça dans une réunion, dans un atelier et consor. Donc ça fait que déjà cette première phase de préparation, de compréhension du contexte euh et consor et d'implication des .. faire un bon pay.. parce que à mon avis une bonne mise en oeuvre demande de faire un bon paysage d'acteurs dans ce contexte précis ce qui va au delà du cadre national, disons du niveau central comme à Kinshasa, ça implique de rentrer dans les provinces, vous savez qu'on a des provinces

pilotes. Mais même dans ces provinces pilotes les gens ne sont pas suffisamment sensibilisés, informés et consor donc euh voilà un peu quoi.

- E : Bin c'est bien parce que justement ici je comptais parler du programme de réduction d'émission Maï-Ndombe, euh donc ouais qui incarne vraiment l'opérationnalisation du mécanisme REDD euh à l'échelle euh juridictionnelle provinciale. Et euh alors pour toi quels d'un côté les opportunités que présente le programme et d'un autre côté les menaces ? Et ici bon sans influencer la réponse mais pour des thèmes qui peuvent être abordés pour les opportunités et les menaces : euh donc les opportunités euh j' pense notamment donc la convergence du programme avec bin par exemple la réforme foncière ou la réforme de l'aménagement du territoire ou comme on a vu à la table multi-acteur le renforcement de la foresterie communautaire donc ici en tout cas il faut pas que ça influence la question mais au moins est ce que au niveau des opportunités y a une synergie qui peut être faite entre les .. les deux et après si tu veux je peux te présenter des exemples fin de sujets que j'avais envie d'aborder au niveau des menaces mais on peut commencer par les .. les opportunités.

- P : Euh, bien évidemment il y a des opportunités. Déjà le fait que le programme appelle à mettre en place un certain nombre d'outil, à revoir certaines procédures et consor c'est bien euh d'opportunités parce que c'est vrai que .. une réforme, lorsqu'on revoit une politique pour l'adapter à un contexte, un objectif précis, y a des impact sur toutes les autres secteurs et consor. Y a des liens évident entre REDD, foresterie communautaire et consor, y a des liens évident (inaudible) réflexions REDD avec euh les réflexions en cours pour la réforme euh foncière, pour les questions d'aménagement du territoire et consor. ça fait que, techniquement d'abord, ce sont des opportunités pour pouvoir euh d'un point de vue organisationnel et interne savoir quel types de données on a tel part, où est ce qu'on a effectivement le plus de quantité de biomasse, dans tel ou tel autre secteur, comment est ce que les stratégies de conservation pour les aires protégées contribuent à ces efforts, comment les fonds disponibles renforcent les stratégies de conservation et vice-versa. J' pense que c'est .. c'est comme ça que je fais ma lecture de ces opportunités je ne sais pas quelles sont les questions qui suivent mais je suis tout à l'heure tenté de dire après que euh après on est face à un défi une fois d'plus parce que on peut avoir toutes ces opportunités mais si les questions de gouvernance ne sont pas vraiment bien ajustées au départ, tout à l'heure ça ne va pas marcher parce que la question c'est qui fait quoi, qu'est ce que ça amène comme bénéfice, qu'est ce qu'on fait pour que cela profite à tous ceux qui contribuent et surtout donc aux communautés parce que vous savez les communautés vivent essentiellement de l'agriculture ce n'est plus à rappeler. Mais effectivement leur demander de laisser les forêts sur pied, parce que on doit stocker du carbone et consor, le coût d'opportunité est important, le coût d'opportunité est énorme, il faut y penser, il faut anticiper, et ça demande effectivement qu'on ait un cadre très fort de gouvernance.

- E.L. : Ok, bin encore une fois c'est bien parce que ça anticipe vraiment la suite par rapport aux questions de gouvernance et de .. et de répartition des ressources à travers le mécanisme. Parce que voilà au niveau des menaces les thèmes que je proposais d'aborder c'est euh voilà on peut penser que eum allé cette opérationnalisation se situe dans un .. un environnement assez conflictuelle (Prince : hm-hm) euh donc qui pourrait favoriser l'accaparement de certains acteurs (Prince : ouais) sur le processus, dans un contexte qui peut être marqué bin dans un premier temps et surtout l'insécurité foncière et euh parfois la faiblesse de certains groupes marginalisés comme les .. les peuples autochtones ou les femmes et parfois même un manque d'étude des connaissances vraiment localisé des moteurs de déforestation euh surtout au niveau de la zone péri-urbaine de .. de Kinshasa dans le Maï-Ndombe et encore une fois la faiblesse de certains instruments de gouvernance démocratique euh décentralisés etc qui restent encore à être euh perfectionnés. Fin donc voilà ça c'est les thèmes que je proposais d'aborder au niveau des menaces donc vraiment : risque d'accaparement des ressources par certains acteurs dans un contexte de voilà insécurité foncière, euh décentralisation peut être pas tout a fait effective et euh et manque de connaissance des des facteurs de déforestations.

- P. : Oui oui c'est ça c'est les risques et/ ou menaces (inaudible) sont autour de ça. On évolue aussi dans un contexte d'**asymétrie d'information** et tous les acteurs n'ont pas la même information au même moment et du coup ceux qui ont l'information ils ont tendance effectivement à l'exploiter à .. pour leur intérêt. Et donc ça c'est une chose, parmi d'autre menaces c'est vrai tu vois y a toutes ces réformes en cours euh réformes foncière et consor .. et ce qui vient avec et c'est une des menaces les plus importantes qui a même retardé certaines phases par la passé si vous vous renseignez un peu. C'est .. on a essayé de lier comme je disais au début à contexte socio-politique du pays : les différentes institutions sont caractérisées par une **instabilité profonde**, on change d'animateur tout le temps, donc imaginez bon vous savez une réforme a besoin d'être portée par une institution, forte. Et donc avec un animateur aussi qui est là, mais on est un jeune pays, effectivement qui essaye de se reconstruire, post-conflit et consor. ça fait que quand on change un animateur, celui qui vient il a peut être sa vision, on est pas encore inscrit dans la **logique de continuité** ou que je sais ok le prédécesseur avait cette politique, voilà la politique générale donc on s'inscrit dans ça, donc ça c'est les grandes faiblesses le fait il nous manque des vraies politiques et vision et cette logique où la culture des animateurs qui viennent pour s'inscrire dans une vision qui existe est continuée. Donc, si on change de ministre par exemple des affaires foncières, ça lui prend du temps pour comprendre toutes ces questions de réformes foncières, ça impacte le processus et consor. Et c'est pareil pour les différents secteur qui sont touchés par euh ou qui sont intéressés par cette question, par la question REDD notamment y a énergie, aménagement du territoire, agriculture (E : c'est multi-sectoriel) et du coup prrrt. Et donc ça c'est parmi les menaces, on peut les ignorer mais c'est très déterminant. Donc si il faut vraiment réfléchir sur ce qui serait bien à faire et (qu'on essaye de?) voir entre autre où est ce qu'on situe l'encrage ? C'est quoi l'encrage institutionnel, (souvent?) on a la coordination nationale REDD, mais qui (dépend seulement ?) du ministère de l'environnement et consor mais après y a tous ces autres ministères, tous ces autres acteurs, donc ça c'est parmi les risques.

D'autres risques c'est au delà des questions politiques mais concrètement sur le terrain effectivement y a la question foncière. Vous savez, j'investi des efforts pour préserver des arbres sur un terrain, différemment que ce que je fais lorsque je suis là pour 5 ans ou 10 ans et consor donc la question vraiment de tenure, à qui appartient la forêt, à qui appartiennent les terres forestières et donc du coup à qui reviennent les bénéfices ici de la récompense de ces efforts de conservation. Donc souvent y a capture par des élites hein, ça peut être peut être un politicien ou quelqu'un qui est plus informé, ou parfois même quelqu'un qui est mieux placé comme les généraux dans l'armée et consor. Un peu tous ces acteurs forts, qui utilisent un peu l'information, qui essayent de capturer tous les bénéfices. Et du coup ça crée de la méfiance auprès de ceux qui au finish vivent des forêts, ceux qui au finish sont appelés à subir les conséquences de ces décisions. Lorsqu'on décide de préserver - donc ne toucher plus - ils subissent les conséquences mais .. on attend effectivement qu'on ait des alternatives, bon le programme en soit il propose tout ça, c'est vrai qu'il y a des fonds, mais la question c'est comment vraiment ce partage, cette répartition .. est faite et quels sont les investissements qui sont faits pour pouvoir bénéficier à l'ensemble de, des acteurs.

- E.L. : Ok et est-ce que au niveau du contexte de méfiance qui s'est installé est ce qu'on peut dire qu'on va vers un .. un rapprochement des acteurs par rapport à des, quand on voit des démonstrations comme la table multi-acteurs où on participait la dernière fois, est ce que c'est la démonstration d'un réel rapprochement des parti prenantes à travers le pays ou c'est juste u.. une simple démonstration de bonnes intentions.

- P. : D.. conformisme (E : C'est ça). Je pense que .. les deux à la fois. Les deux à la fois, parce que d'une part les acteurs qui comprennent bien le processus comprennent bien les enjeux (inaudible), vont comprendre aussi, ils comprennent aussi l'importance effectivement (inaudible), j'ai ma perception de ok c'est bon, faut préserver les forêts et consor, mais tout à l'heure je nuance cette position par le fait qu'il faut être réaliste, faut être réaliste parce que euh la valeur que je donne à la forêt, parce que je suis à Kinshasa, parce que peut être je suis ingénieur forestier, parce que peut être

c'est quelqu'un qui travaille pour le ministère de l'environnement et consor, c'est pas la même valeur, c'est pas la même perception que pour ceux qui sont au village, dans les milieux ruraux et consor. Et du coup tout à l'heure ils n'ont pas la même interprétation. Même lorsqu'on vient voilà foresterie communautaire et consor, on prête beaucoup d'intention, voilà est ce qu'ils ne veulent pas faire euh une ère protégée, est ce qu'ils ne veulent pas nous chasser, est-ce qu'ils ne veulent pas prendre nos forêts ? (et consor). Et c'est pas exclu que bon, dans un contexte REDD, l'on fasse face à ce .. cette même réalité euh.

- E.L. : Ok, nickel. Euh .. ici est ce que on peut revenir sur le lien qui peut être fait entre les concessions communautaires euh .. forestière et le mécanisme REDD, parce que ici j'ai l'impression .. ou alors peut-être que j'ai loupé mais à la table ronde est ce qu'il y a eu la présentation du comité .. de la coordination nationale REDD ou ? Moi j'ai l'impression qu'ils n'ont pas fait de présentation (Prince : Hmm). Est-ce que c'est .. est ce que sa repr .. est ce que c'est démonstratif d'un .. allé d'un vide entre les deux ou euh ? Bon, allé comment est ce .. comment est ce que les deux peuvent s'enchevêtrer parce que on pourrait avoir tendance à penser que c'est deux .. deux pièces du puzzle qui peuvent bien rentrer ensemble quoi. La foresterie communautaire qui reconnaît la .. qui reconnaît la propriété des terres aux communautés et qui peuvent elles même du coup mettre en place leur politique de gest.. - alors selon la marge de .. d'action qui leur est donné mais - mettre en place elles-même leur marge d'action et bénéfice au final des bénéfices REDD, comment les deux selon toi pourraient s'enchevêtrer ?

- P. : C'est .. c'est une bonne question. Eum j pense qu'au delà des acteurs, des institutions de manière isolés, donc pas la coordination nationale REDD ou .. la division foresterie communautaire ou les différents outils comme la table ronde et consor, euh j pense que les synergies potentielles sont : la stratégie nationale relative à la foresterie communautaire, essayer d'identifier un petit peu toutes ces possibilités, mais .. l'histoire aussi le fait est que, quand on a élaboré par exemple la stratégie nationale REDD, on avait pas encore tous les (inaudible) institutionnels, juridiques même pour la foresterie communautaire donc ça fait que .. on a un code forestier qui date de 2002, ça tu sais, après on a élaboré une stratégie nationale REDD, on a une stratégie sur la foresterie communautaire, on a beaucoup des stratégies élaborées de manière isolées mais après .. pour moi ce sont des **outils orphelins**, ce sont des **stratégies** qui sont finalement **orphelines**. Parce que .. Je pense qu'on a besoin d'avoir en amont euh .. (voix décidée) si on avait une politique forestière dans .. laquelle on essaye de définir, d'identifier euh ce qu'on veut par rapport à tous ces enjeux : REDD, changement climatique, foresterie communautaire et consor. Déjà en amont le lien serait défini et donc tous ces acteurs opérationnels : animateur de coordination, d'un département et consor, viendraient exécuter une politique et c'est là qu'il peut rapidement (trouver?) les synergies. Sinon effectivement comme tu le dis, c'est un peu aberrant, d'avoir une grande activité comme on a eu la table ronde où on discute effectivement de .. possibilités REDD, des implications des synergies possibles et consor, sans effectivement avoir euh quelqu'un de la coordination qui viendrait réfléchir ou partager aussi une réflexion ou une vision et consor, et vice-versa. Bon, il faut aussi dire que c'est un jeune processus, on apprend, je dois par exemple avouer que moi j'avais pas anticipé cette réflexion pourtant on a quand même pris part à au moins une réunion de préparation avec euh ceux qui ont organisés la table ronde donc on aurait pu soulever cette question. C'est vrai que, bon, c'est un jeune processus, on apprend, on oublie, .. mais aussi cela est caractéristique à beaucoup d'autres acteurs, comme vous avez vu y a pas aussi présentation des affaires foncières, y a pas eu de présentation .. (voulait dire autre acteurs?). Tu vois donc c'est .. ce cadre cadre de collaboration entre autres institutions susceptibles d'avoir un impact sur euh tel ou tel processus, manque souvent.

- E.L. : C'est ça, ce qui était intéressant c'est que y avait quand même le monsieur de la direction de l'aménagement du territoire, ça c'était assez intéressant de voir aussi le .. les réactions que ça a créé quand il dit le sol et le sous-sol continuait à appartenir à l'Etat, du coup, on aurait tendance à penser que certains acteurs ne .. pensaient qu'une concession communautaire impliquait le fait qu'ils aient

accès à .. qui'ils jouissent totalement des biens qui sont sur le territoire, or il a quand même bien rappelé que si y a des ressources par exemple en tout cas minière par exemple sous le sol, l'Etat n'aura aucun scrupule à déplacer les communauté quoi. Euh OK, alors ici euh au niveau de la gestion communautaire ça s'inscrit dans une tendance de .. de mise en place de gestion *concertée* des ressources euh donc voilà des démonstrations des politiques gestion concertée par exemple dans la table ronde comme on parlait ou aussi dans des opérations de terrain comme euh la cartographe participative ou euh la mise en place des plans simples de gestion comme ceux sur lesquels tu as travaillé. Alors comment tu perçois le rôle euh des experts, des consultants euh dans ce processus ? Parce que ici, donc quel est l'impact d'un acteur externe sur la mise en place de ce qu'on aurait tendance à présenter comme une émancipation euh des communautés locales de leur propre mise en place de gestion etc mais qui du coup doivent quand même passer par un allé intervenant extérieur qui sert d'intermédiaire, de traducteur, (or ce?) que la communauté veut et comment ce qu'elle le perçoit et au final il faut que ce soit compris par les autres acteurs et donc du coup il faut qu'il y ait une .. une traduction entre guillemets donc quel est pour toi le rôle des .. des intermédiaires, des consultants, des experts dans .. dans cette gestion participative quoi ?

- P. : Ok, eum .. j pense que ces acteurs externes qu'il s'agisse des consultants mais aussi de organisations techniques, d'appui technique et financier et consor, bon, ils jouent un rôle important, pour les consultants c'est vrai qu'il n'y a pas de moyens ils viennent avec une expertise, ils ont une expertise, ils apportent une autre compréhension lié à leur expérience, une autre lecture, ça permet de nuancer parfois les faits et consor. Mais moi je suis toujours de ceux qui pensent que, qu'il s'agisse d'un consultant ou d'un expert au niveau national et consor, on va bien jouer notre rôle si on comprend que : c'est vrai on a l'expertise mais les gens qu'on accompagne donc je veux dire les communautés, les communautés qu'on accompagne ont aussi une expertise locale, une connaissance, ont des savoirs, incontournables, qu'il faut plutôt valoriser et .. c'est je pense une des conditions du succès de cette foresterie communautaire ou de la plus part des choses que l'on fait et .. par contre le rôle d'un expert ou d'un consultant, d'un acteur externe sera négatif si il ne parle pas ouvert, si il n'est pas ouvert, si il ne veut pas comprendre effectivement qu'il faut plutôt remonter ça puis comprendre différents points de vue mais avec en tête l'idée de valoriser justement ce qui émerge de .. de la base, des communautés, voilà. (E : OK). Mais leur rôle je pense qu'il est .. il est évident, il est évident, il faut aussi reconnaître qu'ils ont beaucoup aidés dans beaucoup de choses et à différents niveaux. voilà.

- E.L. : Ok ok. Eum ok. Euh ici c'est un peu une double question donc euh : est ce que la gestion euh est ce que la logique de gestion communautaire peut rentrer dans une dynamique effective - bon on l'a déjà un petit peu abordé tout à l'heure mais c'est vraiment pour renforcer cette question là - est ce que peut rentrer dans une dynamique effective de décentralisation euh Étatique, et euh deuxième question : euh donc quelles sont les conséquences de la gestion communautaire, donc en terme - pour toi hein - d'efficacité, d'équité, de construction de l'Etat de droit ou d'espace commun de citoyenneté donc ici apparemment c'est plutôt la question dans un premier temps de .. commencer ce (pari?) avec une décentralisation politique de l'Etat central, et de l'autre côté quel apport ça peut apporter au niveau efficacité pratique euh, espace de citoyenneté, etc quoi.

- P. : Euh, bonne question. Eum effectivement la foresterie communautaire dans le cas de la décentralisation forestière, et .. la décentralisation de manière générale - la RDC est inscrite dans ce processus - devient un facteur habilitant, devient (si on arrive effectivement?) à mettre en oeuvre la décentralisation telle qu'elle est conçue, prévue dans les textes, où les provinces, où les acteurs à différents niveau de décentralisation et/ou de déconcentration fonctionnent comme il faut pour moi ça sera un environnement très favorable d'ailleurs une fois de plus pour une mise en oeuvre de la foresterie communautaire. Donc pour répondre à la première question c'est oui, elle s'inscrit dans ces efforts, dans cette dynamique de décentralisation. Quand aux impacts au niveau local j pense qu'il y en a en terme d'efficacité et consor oui. Vous savez eum d'abord d'un point de vue historique la foresterie communautaire pas seulement en RDC mais aussi ailleurs a émergé dans un contexte où on

s'est rendu compte de l'inefficacité des modes de gestion centralisés à pouvoir assurer les objectifs de gestion durable c'est à dire préserver les écosystèmes, améliorer les conditions de vie des communautés et consor, mais aussi assurer ce bien-être social et renforcer ce .. c'est là que la foresterie communautaire vient quand même jouer ce rôle d'abord en rapprochant les gestionnaires des forêts de ceux qui les utilisent directement. Une autre efficacité c'est que lorsque la communauté prend conscience effectivement que ce sont leur forêt et que c'est ..sont .. elle décide seul des modes de gestion, de ce qu'il faut faire et consor, automatiquement de manière implicite elles deviennent aussi des .. elles vont surveiller de manière plus efficace et .. même les passagers clandestins, les tricheurs, ont moins de marge de manœuvre parce que tout à l'heure ce sont les membres des communautés qui vont se dénoncer, qui vont dénoncer ceux qui ne respectent pas les .. les règles et consor. Euh, c'est aussi important parce que ça vient un peu renforcer ce **sentiment identitaire**, d'appartenance à un terroir, ce sentiment d'appartenance à un milieu où il y a des forêts. ça renforce aussi la valeur des forêts pour les yeux de la communauté, parce que sinon c'est ça c'est pour l'état et consor, on abat, on fait les champs et consor. Mais si on sait qu'on peut en bénéficier d'une autre manière on s'inscrit dans cette logique et du coup ça .. ça (renforce?) un peu les questions de gestion. Mais après y a beaucoup de risques, vous savez .. la décentralisation est .. très compliquée lorsqu'on rentre dans des secteurs où on doit laisser des ressources. Vous savez la foresterie et consor, du qu'on laisse aux communautés ça veut dire qu'on dépossède tous ces services de l'Etat au niveau national, au niveau local. Mais qui bénéficie de toutes les redevances de forêt ? Donc ça fait que ça prend quand même du temps, ça prend du temps à être accepté, donc ça pose un peu cette question d'acceptabilité sociale, à la fois pour les différents .. les différents groupes, groupe d'acteurs. Mais aussi sur la plan de la **citoyenneté** effectivement euh ce sentiment de participation, ce désir de participation dans les différents organes de gestion, ça vient un peu renforcer la dynamique citoyenne, locale, et .. comme je disais tantôt, ça renforce le sentiment d'appartenance quoi, l'autodétermination des .. communautés locales.

- E.L. : Ok, eum bin ici vraiment pour rester dans cette dynamique entre les communautés et l'Etat, euh donc est ce que la mise en place des politiques de gestion concertée, communautaires etc euh peut être un moyen pour l'Etat d'insuffler sa gouvernance dans les habitudes des communautés locales avec la forêt quoi. Donc pour élaborer un petit peu plus : donc en voyant que comme le .. le modèle de centralisation coercitif de gestion des ressources ne marche pas, est-ce que le fait d'accepter que les communautés gèrent elles-mêmes les ressources peut être un moyen en fait indirect de surveiller, diriger, uniformiser les .. indirectement les pratiques ? Comme les communautés jouissent d'une partie de leurs biens - mais elles doivent quand même s'inscrire dans un cadre euh allé étatique uniformisé, est-ce que du coup c'est pas toujours un moyen pour l'Etat en fait de continuer à uniformiser les pratiques sans passer par le modèle - tu vois ce que je veux dire ? - coercitif euh centralisé mais de faire une décentralisation mais qui permet à l'Etat d'insuffler sa gouvernance dans toute les chaînes du maillon, que ce soit du président de la république au gars qui coupe l'arbre quoi.

- P. : Oui, eum .. je veux dire oui. Mais dans le contexte actuel, c'est là encore que je veux .. ça me pousse en fait à ..à nuancer un peu mon point de vue, pour autant qu'il n'existe pas de politique forestière. C'est vrai qu'on a des documents de programmes un peu éparpillés hein ce sont des **documents volants**, ils sont vraiment éparpillés et souvent quand on les analyse dans le fond y en a qui se répètent, y en a qui se contredisent. c'est une conséquence du fait qu'on ait pas de politique, selon moi.

Et donc ça me ramène alors à aborder un peu la question et dire : ça ne devrait pas être, je n'aimerais pas présenter ça ou prendre ça comme un moyen que l'Etat utilise pour continuer à contrôler non non sinon ça veut dire qu'on décentralise sans décentraliser, ou on donne aux communautés la possibilité de gérer consor mais sans leur laisser tout le pouvoir nécessaire pour pouvoir effectivement gérer et

jouir de .. de ces forêts. Mais dans la mesure où il y avait une politique où on dit clairement "ok pour les approches de gestion communautaires voilà ce qu'on pense, voilà ce qu'on veut, voilà la mission" haa effectivement c'est dans ce cas, c'est à ce moment là que la foresterie communautaire deviendrait effectivement une façon pour l'Etat de pouvoir insuffler sa vision, la matérialiser, l'opérationnaliser.

Alors si on rentre maintenant, si on se dit que sa mission est d'améliorer les conditions de vie des communautés dans l'utilisation de leur ressources, c'est de renforcer le cadre de gestion et de préservation des écosystèmes ainsi que la biodiversité biologique qu'ils abritent et consor, la foresterie communautaire dans ce cas là ça devient un outil parce que, vous savez, parce que pour gérer n'importe quelle ressource il faut des incitations et les incitations c'est notamment toutes ces garanties qui sont données derrière, que vous avez un titre sur vos forêts, vous avez une certaine propriété, vous avez toute la latitude de pouvoir gérer vos forêts pour tout ce que vous voulez, à condition que ça reste dans le respect des textes, dans le respect des pratiques durables, et consor.

Et comme je disais tantôt, dans ce cas ça va jouer sur l'efficacité à la fois des contrôles de l'Etat, contrôle des mauvaises pratiques, parce que ce n'est plus forcément l'Etat qui contrôle, une sorte de contrôle policier et consor, ce qui accroît la méfiance entre les communautés et les services de l'Etat. Mais là ce sont .. c'est tout un système de contrôle qui est basé sur des règles de gestion définies par la communauté elle-même et qui sont couchées dans leur plan simple de gestion, elles s'y reconnaissent, elles savent que ce sont leurs règles, ce sont des principes qu'elles se sont imposées et chacun est tenu à les respecter, et quand on les a pas respecté effectivement on est interpellé suivant des pratiques locales, soit euh chez le chef avec les notables, les chefs coutumiers et consor. Et on m'a donné peut être lorsque il faut aller un peu au delà - c'est là qu'on associe peut être les services de l'Etat et consor - mais l'idée c'est d'essayer de voir où se situe la légitimité des différentes démarches (contrôle, surveillance) est-c'est légitime selon que c'est fait par la communauté elle-même ou les acteurs qui viennent de l'extérieur euh lorsqu'il y a des sanctions : est ce que les gens comprennent ? Parce que déjà localement il y a ce système de sanction c'est que quand tel a fait ceci il peut être frappé par tel ou tel malheur, c'est basé sur les normes sociales et consor, des valeurs de coutumes. Et les gens les acceptent, les respectent plus que même les sanctions prévus par les textes qui sont même ignorés, pas connus, au niveau de la base.

- E.L. : Toi de de ton expérience quand t'étais sur le terrain t'as vu ces mécanismes de gestion des conflits se .. se cristalliser au niveau local selon les normes allé en vigueur donc qu'elle soit coutumières, ancestrales, tout consor ?

- P. : Oui oui oui, oui. Et .. y quand même ce pouvoir hein un certain pouvoir coutumier qui est reconnu, accepté et consor. Mais après avec la mondialisation, avec l'ouverture sur l'extérieur, les gens qui viennent des villes pour les villages, ainsi de suite ça fait que y a d'autres de pouvoir qui s'impriment et qui viennent en quelque sorte soit basculer, fragiliser les pouvoirs coutumiers et consor. Entre autre le pouvoir financier, y a une perception différente de quelqu'un qui a de l'argent, ou bien d'un point de vue institutionnel par exemple euh on constate sur le terrain que les églises euh, les écoles, ce genre d'acteurs ont aussi un certain pouvoir qui peut contrebalancer le pouvoir coutumier et consor. Et donc c'est dans cet environnement, c'est dans cette dynamique locale aussi qu'il faut pouvoir inscrire les différents organes de gestion de la forêt communautaire pour pas que le coutumier se sente laisser par ce nouveau mode, parce que dans ce cas il y aurait ce jeu de pouvoir, ce conflit de pouvoir et consor. Mais aussi pour pas que le pouvoir coutumier continue de fonctionner de manière - parce que déjà une des faiblesses de ce pouvoir c'est que y a cette marginalisation d'un certain groupe, c'est quand le chef est là peut être que les femmes vont pas venir, dans certains endroits, dans certaines provinces, quand y a un groupe euh de bantou y a les peuples autochtones qui peuvent pas approcher et consor. Du coup si on doit avoir un mode de gouvernance basé exclusivement sur la coutume y a un peu aussi tous ces petits soucis.

- E.L. : Ouais ça pose beaucoup de questions pour l'avenir et souvent ça demande une connaissance contextualisée de chaque contexte (P : Oui) parce que ici si on se dit "ha bin du coup on va donner plus d'importance au pouvoir coutumier" et qu'on fait le pari de laisser du coup de côté les considérations des groupes marginalisés comme les groupes autochtones ou les femmes, peut être que dans certains contextes ça va très bien s'appliquer sur le terrain et dans d'autres pas du tout donc d'où l'importance de re-contextualiser (P: Oui) à chaque fois dans chaque euh contexte et quel travail ça va demander : est ce que c'est euh à travers les experts, est ce que ça va être à travers des études euh par exemples de sciences humaines par exemple les anthropologues ou les sociologues à chaque fois qui ferrait des études de faisabilité sur le terrain, comment ce qu'on peut euh prendre en compte cette contextualisation à chaque fois sur le terrain ?

- P : Ouais, ouais. J pense que c'est très important de bien comprendre ce contexte mais aussi comprendre le contexte c'est une chose, parce que lorsque .. quand on dit qu'on veut comprendre le contexte, très généralement c'est à dire on se lance dans une dynamique d'étude, on veut étudier, on veut comprendre ce qu'ils pensent .. (se reprend) euh on veut comprendre ce qu'il se passe et consor. Mais au delà de la compréhension du contexte, j pense que c'est important aussi de comprendre ce que les gens pensent de toutes ces initiatives, et de tous ce qu'on veut faire, donc c'est important de .. c'est quoi la perception des acteurs au niveau local, .. lorsque on dit que OK on a besoin d'avoir des organes de gouvernance, est ce que les gens acceptent parce que simplement c'est un projet, puis donc le projet (inaudible) pas fonctionnel parce que pas légitime aux yeux des acteurs mais est ce qu'ils comprennent effectivement "oui oui oui c'est pertinent", parce que c'est ce qui va déterminer l'appropriation et la suite, quand l'expert ne sera plus là, le projet ne sera plus là et consor. Donc faut vraiment ..

- E.L. : C'est un travail de sensibilisation ou - je veux dire - ou ... ?

- P : Bon, c .. en fait moi c .. y a un travail de sensibilisation d'une part mais aussi .. une volonté de compréhension parce que .. vous savez, souvent quand on parle sensibiliser on part du principe que ceux qu'on sensibilise ne connaissent pas, ne comprennent pas et consor, ce qui est faux selon moi. Donc euh c'est vrai sensibiliser c'est une chose, mais il faut aussi prendre le temps de comprendre c'est quoi l.. comprendre au moins le contexte, comprendre le contexte et comprendre ce que les gens veulent. Parce que pour certaines communautés il faut .. on a vécu ça, les forêts communautaires ok c'est bien beau mais pour d'autres il dit "bon, on veut pas", là effectivement parce que y a certainement des méfiances, les gens ont peur, au début. euh dans l'une des provinces quand je travaillais pour la .. la coop.. la GIZ, la coopération allemande, et donc euh .. on a travaillé sur un modèle de foresterie communautaire ou .. le début n'était pas facile hein, le début n'était pas facile parce que les gens ont eu une expérience avec les aires protégés, quand les gens viennent sensibiliser "voilà vos forêts ici et consor", les mois qui suivent on les délocalisent. Donc ça fait que cette expérience affecte toutes les autres initiatives même lorsque on peut avoir une bonne intention. Voilà REDD parce que on veut avoir un mécanisme de paiement pour les services environnementaux, vous allez en bénéficier comme ça, y a toujours ce ressenti, ce doute, on dit "hmm .. non", ce sont des bonnes intentions mais .. et ça fait si il faut partir du principe que les communautés doivent accepter le CLIP, logiquement quand ils refusent mais vous rentrez, alors que l'intention n'était pas forcément d'aller vers une aire protégé.

- E.L. : Donc ouais ça arrive que les gens soient ouais réticent au mécanisme du CLIP. Fin donc le CLIP ça implique que si le groupe dit "non" alors c'est non. Ok ouais ..

- P : Sur le principe c'est ça parce que le CLIP c'est le consentement libre, informel préalable. Donc voilà donc euh .. (pour moi?) si les communautés disent non c'est non. Mais plus souvent ou très souvent ce qu'on rencontre, dans le contexte des projets, on pousse les communautés à l'acceptation plutôt que de rechercher l'acceptabilité sociale. L'acceptation vraiment on va chercher à convaincre

"c'est bon voilà voilà et vous avez dit non mais regardez" alors que dans l'acceptabilité sociale effectivement, on donne toutes les informations qui permettent aux communautés ou aux acteurs de comparer deux situations et de dire "oui effectivement, avec cette situation qu'est ce qu'on perd, qu'est ce qu'on gagne, c'est quoi la situation idéale?" et de s'engager. Mais souvent les projets on court derrière le temps, voilà c'est .. un projet de 3 ans par exemple, on va dire bin écoute on ne sait pas perdre 6 mois ou 12 mois dans la sensibilisation, on saute les étapes et consor (E : on force l'acceptation) Voilà, et c'est un peu comme ce que je disais au début avec les phases des .. donc voilà quoi.

- E. : Ouais, c'est ça encore une fois c'est un .. un principe étiqueté sur le papier et dans la pratique on sait bien que c'est pas .. (P : hmm) ok, intéressant. Ok, eum bin voilà ici on arrive à une des dernières euh questions. Euh fin c'est vraiment .. c'est un peu compliqué à .. en fait en gros c'est la différence entre la présentation de REDD sous un point de vue euh, sous un questionnement et un débat technique et de l'autre côté tous les enjeux politiques de légitimité, d' (exploitation?) des ressources etc. J'termine avec cette question là : Ok donc euh le fait qu'on va présenter REDD sous un .. une question technique : donc quelle est la meilleur mécanique de gestion, quelle politique agricole il faudrait mettre en place, comment les centraliser etc et de l'autre la fait que : en présentant le débat uniquement sous son point de vue technique on lisse en fait les questions techniques de légitimité, de qui devrait avoir sa légitimité sur la terre etc et qu'on laisse ces questions qui sont quand même forte, mais qu'on .. on recouvre ça sous couvert de .. de débat technique quoi. Est -ce qu'on peut dire que dans le contexte congolais, euh parce que ici bon je m'inspire d'une auteur qui avait théoriser ça mais dans le contexte Indonésien. Alors est ce que on peut dire que dans le contexte congolais on est face à ce même phénomène ou non et euh ..

P : C'est presque pareil, c'est presque pareil parce que généralement .. pour faire passer dans la logique d'acceptation, pour faire passer une idée pour que les gens adhèrent et consor, souvent on met en place une stratégie de communication où on ne parle que de ce qui est bon pour le projet et très souvent on oublie un peu ces aspects négatifs et consor. Pour la foresterie communautaire et même pour REDD par exemple, le défis d'accapement par des élites, par certains acteurs est évident mais souvent on peut en parler quand on réfléchit que entre techniciens et consor, mais quand on communique avec les communautés ça on ne leur dit pas, parce que on sait que ça va réveiller des sensibilités. Mais l'ironie du sort c'est que ça nous rattrape toujours lors de la mise en oeuvre, ce (problème?) va revenir. Parce que on avait évité finalement d'informer, de sensibiliser, de préparer les gens. Des fois ça bloque et ça devient plus compliqué, c'est toujours mieux de parler, de présenter toutes ces facettes, comme ça on décide, les communautés s'engagent en connaissance de cause. Mais aussi ça permet de faire une bonne analyse au départ, et d'envisager des stratégies qui anticipent : accapement, .. qui anticipe toutes ces questions de gouvernances, ... ainsi de suite. Mais actuellement ce que .. on est plus sur un débat technique on essaye de le, on essaye d'ignorer les défis alors qu'ils sont là, alors qu'ils sont là. Parce que la question foncière c'est une grosse épine pour tout ces processus : REDD, forêts, aménagement du territoire et consor, c'est une grosse épine. Et .. les acteurs ont des compréhensions différentes même au niveau de Kinshasa, même au niveau des institutions, les gens ont des con .. des interprétations très différentes et .. hm-hm. (E : ça reste le gros défis quoi) oui, oui.

- E.L. : Allé bin je crois que pour moi .. j'sais pas si y a un dernier point que tu veux accorder ou quoi ou .. dans tous les cas on a dépassé un petit peu le temps donc euh .. pour moi c'est bon j'sais pas si.

P : Non non, bon, je n'ai rien à dire ni rien à ajouter effectivement hum par contre si tu as d'autres questions, quand tu vas faire ta retranscription, si jamais y a des questions ...

